

Chers parents,

Comme vous le savez, nous avons une coopérative en maternelle qui permet d'avoir un budget classe supplémentaire pour les projets spécifiques des classes. C'est pourquoi nous vous remercions de bien vouloir verser 10 € à l'ordre de la l'OCCE coopérative de l'école maternelle. Les familles qui le souhaitent pourront régler en 2 fois : en septembre et octobre.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Chers parents,

Comme vous le savez, nous avons une coopérative en maternelle qui permet d'avoir un budget classe supplémentaire pour les projets spécifiques des classes. C'est pourquoi nous vous remercions de bien vouloir verser 10 € à l'ordre de la l'OCCE coopérative de l'école maternelle. Les familles qui le souhaitent pourront régler en 2 fois : en septembre et octobre.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Chers parents,

Comme vous le savez, nous avons une coopérative en maternelle qui permet d'avoir un budget classe supplémentaire pour les projets spécifiques des classes. C'est pourquoi nous vous remercions de bien vouloir verser 10 € à l'ordre de la l'OCCE coopérative de l'école maternelle. Les familles qui le souhaitent pourront régler en 2 fois : en septembre et octobre.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Chers parents,

Comme vous le savez, nous avons une coopérative en maternelle qui permet d'avoir un budget classe supplémentaire pour les projets spécifiques des classes. C'est pourquoi nous vous remercions de bien vouloir verser 10 € à l'ordre de la l'OCCE coopérative de l'école maternelle. Les familles qui le souhaitent pourront régler en 2 fois : en septembre et octobre.

Nous vous remercions de votre compréhension.